

# ACCUEILS PERISCOLAIRES DE CRUSNES

Année Scolaire 2017 – 2018  
Dès le 04/09/2017

## Tranche d'âges

Enfants scolarisés de la  
maternelle au CM 2

## Lieu et horaires

Maison de l'enfance  
21 bis troisième avenue  
54680 CRUSNES

Péri matin (y compris le  
mercredi) : 7h30 à 8h30

Péri midi : 11h30 à 13h30

TAP : 15h45 à 16h30

Péri soir 1h : 16h30 à 17h30

Péri soir 2h : 16h30 à 18h30

## CONTACT

Tél. : 06.84.16.62.29

Mail : c.marin@francas54.org

## Équipe d'encadrement

### Direction :

- Marin Célia, diplômée cap petite enfance – en cours de formation BAFD

### Animatrices :

- Krol Pascale, titulaire BAFA
- SUK Julie, en cours de formation BAFA

## Objectifs éducatifs du centre

- Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement.
- Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie.
- Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives.
- Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination.
- Favoriser la participation des enfants.

## Le programme d'activités

Des activités manuelles ou d'expression, des jeux collectifs et sportifs, adaptés à chaque tranche d'âge sont proposées aux enfants. De plus, des ateliers de découverte pourront être mis en place pendant les accueils du soir.

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les enfants seront accueillis dès la fin de la classe. Des ateliers éducatifs faisant référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'Éducation Nationale seront mis en place en fonction de l'âge des enfants. Ces ateliers s'étaleront sur une période définie afin que les enfants puissent avoir le temps de développer les compétences.



## tarifications familles (Aides CAF et communes déduites).

TARIFS Habitants CCPABL	Ressortissants du régime général CAF Quotient familial < ou égal à 1000€	Ressortissants du régime général CAF Quotient familial > à 1000€	Non ressortissants du régime général CAF < ou égal à 1000€	Non ressortissants du régime général CAF > à 1000 €
Matin (y compris le mercredi 7h30 à 8h30)	1.70€	1.75€	2,15€	2.20€
Repas + temps de midi	5.45€	5.50€	6.90€	6.95€
TAP 15h45 à 16h30	1.35€	1.40€	1.85€	1.90€
1 heure soir 15h30-17h30	1.70€	1.75€	2.15€	2.20€
2 heures soir 16h30-18h30	3.40€	3.50€	4.30€	4.40€

## Modalités d'inscription

Une permanence d'inscription aura lieu à compter du **06 juin jusqu'au 07 juillet 2017**. Elle se déroulera les **mardis jeudis et vendredis de 13h30 à 18h30** à la **Maison de l'enfance à Crusnes**

**Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet et si toutes les factures antérieures dues ne sont pas réglées.**

### Pièces à fournir (impérativement) :

- Fiche d'inscription annuelle et fiche sanitaire
- Adhésion annuelle familles : 8 €
- Fiche d'inscription mensuelle de septembre 2017
- Justificatif tarifaire :
  - Allocataires CAF : attestation de droits CAF (2017) en cours de validité où figurent le nom de l'enfant et le quotient familial
  - Autres : attestation de carte vitale de la CPAM où figure le nom de l'enfant
- Carnet de santé
- Règlement (chèque, chèque vacances, chèque emploi service, espèces) impératif à l'inscription.

**Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué !**

Police MAE : 0017494278



**Les Francas de Meurthe-et-Moselle**

6/8, Allée de Mondorf-les-Bains  
54500 Vandœuvre-lès-Nancy  
Tél : 03 83 29 37 23 - Fax : 03 83 33 11 71  
Email : [contact@francas54.org](mailto:contact@francas54.org)

Communauté de communes

Du pays Audunois et

Du bassin de Landres

Imprimé par nos soins

Communication : [www.studio-acta.com](http://www.studio-acta.com) - Ne pas jeter sur la voie publique